

**Arrêté n°2021-62 portant proclamation des résultats des élections des représentants des usagers au
conseil de l'IUT RCC**

Le président de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

VU l'arrêté électoral relatif aux élections des représentants des usagers au conseil de l'IUT RCC,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Usagers » :

Sièges à pourvoir : 9

Inscrits : 2665

Votants : 434

Suffrages exprimés : 424

Bulletins blancs ou nuls : 10

Quotient électoral : 43,4

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Le vent de l'Est	161	3	1	4
Œuvrons pour faire entendre les Etudiants !	110	2	0	2
Quoi de neuf à l'IUT ?	153	3	0	3



Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Mme YAZICI Züleyha	Mme VILLALBA Carla
M. YALA Samy	M. DJEZIRI Bediss
Mme THEVENIN Manon	Mme LECURET Juliette
M. SIMON Edgar	M. HARANG Marty
M. BEDOS Valentin	M. SIMONNET Léandre
Mme CANDINI Maud	Mme DRESSAYRE Alice
M. CHARROIS Mathis	M. BELOTTE Elie
Mme GALERME Anaëlle	Mme BRASSEUR Emma
M. MOULIN Virgile	M. BA Mattis

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au recteur, chancelier des universités et consultable sur le site internet de l'Université.

Fait à Reims, le 28/10/2021


Guillaume GELLE

- Mis en ligne le : 28/10/2021

- Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 28/10/2021